

Mamoudzou, le 2 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de sa prise de compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations depuis le 1^{er} janvier 2018, la CADEMA souhaite promouvoir la mise en place de solutions alternatives à la pratique des lessives en rivières, désastre écologique pour ces dernières à travers une destruction de la faune et la flore des cours d'eau et du lagon en aval.

En 2021, pour des raisons écologiques, sociales et sociétales, il n'est plus envisageable que le nettoyage du linge se fasse en rivière avec une utilisation de lessive et javel. Par de nombreuses actions de sensibilisation et d'information sur le terrain, les agents de la CADEMA ont entamé depuis quelques mois maintenant cette transition. Si cette pratique se poursuit « traditionnellement », ce sont essentiellement pour des raisons économiques, c'est pourquoi nous nous sommes penchées sur la mise en place de laveries solidaires et ce, sur l'ensemble du territoire de la CADEMA. La préservation de notre ressource en eau est un enjeu primordial pour l'avenir de notre île et l'ouverture de cette première laverie solidaire « Urahafu Ulanga » en est un des outils.

Ainsi, jusqu'en 2023, le maillage de notre territoire se mettra en place, puisque 9 autres laveries solidaires verront le jour, dont 4 en 2022, notamment dans les villages de Hajangoua, Mtsapéré, Cavani et Kawéni

Pour le fonctionnement de ce nouveau service proposé aux habitants de Dembéli, la CADEMA a délégué sa gestion au Centre Communal d'Actions Sociales de la commune. Celui-ci aura notamment la charge de son bon fonctionnement au quotidien et l'accueil du public. Ouverte du lundi au samedi de 7h à 12h, cette laverie proposera deux capacités de lavage, 8 et 14 Kg, ainsi que le séchage. Dans le cadre de cette convention passée avec le CCAS, des animations seront également menées sur place et aux abords de la laverie pour informer et sensibiliser la population à la protection de l'environnement et plus spécifiquement des rivières.

Quant à la maintenance, elle sera assurée localement par un partenaire de la société retenue pour l'équipement de la laverie.

À 1 euro la machine de 8 Kg et 1,50 euros la machine de 14 Kg, y compris la lessive et 20 minutes de séchage, nous pouvons parler d'un dispositif solidaire et d'une alternative viable à la pratique illégale du nettoyage en rivière.

Cet investissement coutant près de 175 000 euros dont l'étude et les travaux ont été portés par le service eaux de la CADEMA a été financé à hauteur de 60% par l'État, 20% par l'ARS et 20% en fonds propres de la CADEMA.